

Assemblée générale du 5 mars 2013

Rapport de la vérificatrice des comptes de l'exercice 2012

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Donnant suite au mandat qui m'a été confié par l'Assemblée générale, j'ai procédé à l'examen des comptes du Panier Bio à 2 roues pour l'exercice 2012.

Le contrôle s'est effectué le lundi 18, mercredi 20 et dimanche 24 février 2013.

Sur la base des documents présentés sous forme électronique et sur papier, j'ai effectué le contrôle des postes du bilan, de quelques opérations bancaires, procédé à divers pointages et vérifications des justificatifs. J'ai posé plusieurs questions concernant divers frais et les réponses données ont été en tout point satisfaisantes.

En fonction de ce contrôle, je considère que la bonne tenue des comptes ainsi que la présentation du bilan et du compte d'exploitation concordent avec la comptabilité.

J'invite donc à approuver les comptes qui vous sont soumis, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier la trésorière pour son travail.

Estelle Hallada Roy

Lausanne, le 24 février 2013